

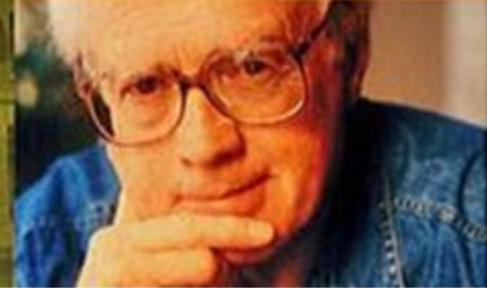
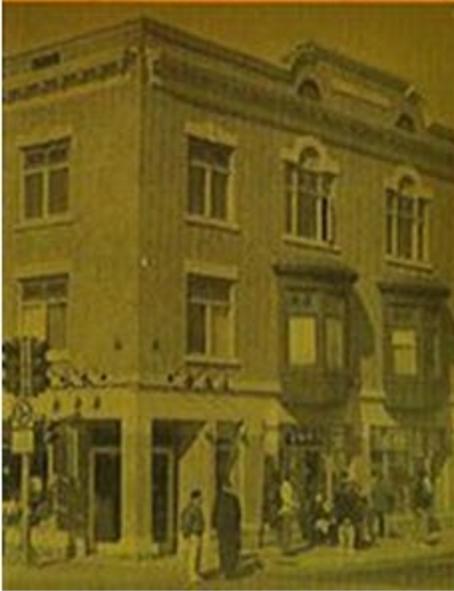


Rapport annuel 2019

Conseil de quartier
de Saint-Émile

Mon quartier

j'y vis... j'y vois !



CONSEIL DE QUARTIER

Rapport annuel 2019



CONSEIL DE QUARTIER

SAINT-ÉMILE

Octobre 2020

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Bonjour à toutes les citoyennes et citoyens de Saint-Émile,

Un mot « **MERCI** »

MERCI à toutes les personnes qui ont pris part aux activités de votre conseil de quartier.

MERCI de démontrer votre soutien aux membres du conseil d'administration.

MERCI de les encourager à poursuivre.

Je remercie toutes les administratrices et administrateurs du conseil de quartier pour leur investissement en temps et en énergie afin de faire un succès de nos assemblés et activités. Votre conseil de quartier essaie par les moyens mis à sa disposition de faire entendre votre voix au sein de la ville. Les différents dossiers de notre quartier nous tiennent à cœur et la dernière année a permis à votre conseil de s'investir dans plusieurs dossiers dont la sécurité routière qui prendra forme en 2021.

Vous savez, vous pouvez faire la différence. Le conseil de quartier est toujours à la recherche de personnes qui veulent s'impliquer. N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires ou préoccupations par courriel (conseilquartier.saint-emile@ville.quebec.qc.ca) ou via notre page Facebook (Conseil de quartier de Saint-Émile).



Bonne continuation pour encore plusieurs années au Conseil de quartier de Saint-Émile.

On souhaite aussi bon succès au prochain conseil d'administration.

Au plaisir de vous rencontrer lors des séances mensuelles en vidéoconférence pour les prochains mois et lors de nos promenades dans notre quartier.

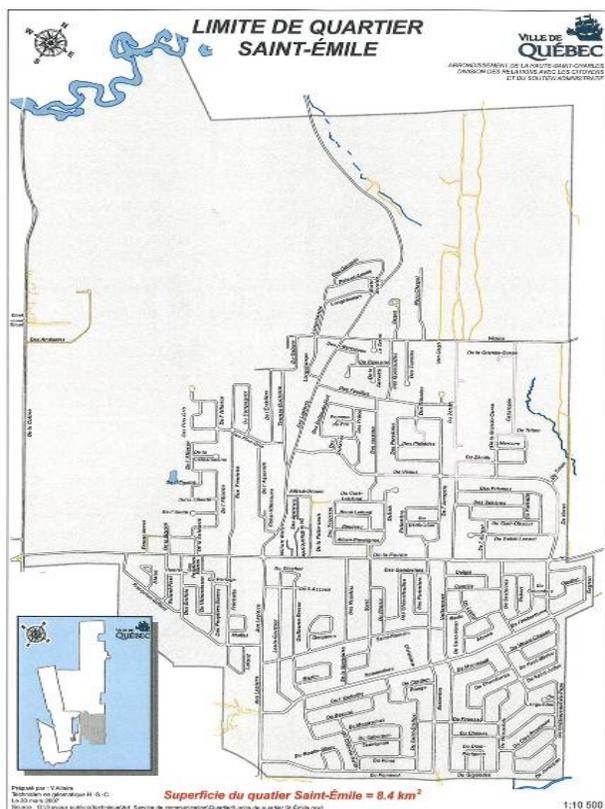
Manon Therrien, Présidente

1. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent rapport annuel chevauche deux cohortes électorales. Au cours de ces années, les conseils administratifs étaient composés des membres suivants :

CQSÉ	2018-2019	2019-2020
Président(e)	Manon Therrien	Manon Therrien
Vice-président(e)	--	--
Secrétaire	Geneviève Lemieux	Geneviève Lemieux
Trésorier	Pierre Rivard	Pierre Rivard
Administrateur	Denis Saint-Pierre	Denis Saint-Pierre
Administrateur		
Administrateur	Jamy Gabourie	Christine Jean
Administrateur		David Lavoie
Administrateur	Thomas Faguy-Bernier (coopté)	Jean Reny
Élu, membre d'office /conseiller municipal du district	Steeve Verret	Steeve Verret
Équipe de soutien		
Conseiller en consultations publiques, Arrondissement LSC	Maxime Gravel Renaud depuis janvier 2019	
Secrétaire de soutien	Henriette Lafond	

Le CQSÉ existe depuis 2007 et opère dans les limites présentées ci-contre :



2. LES SÉANCES DU CQSÉ

Au cours de l'année 2019, le CQSÉ a siégé en assemblées publiques aux dates suivantes :

Assemblées 2019			Public (pers.)
22 janvier	1 ^{re} assemblée	ordinaire	35
26 février	2 ^e assemblée	ordinaire	2
26 mars	3 ^e assemblée	ordinaire	20
23 avril		générale annuelle	7
28 mai	4 ^e assemblée	ordinaire	2
juin		annulée (St-Jean) - séance de travail	
24 septembre	5 ^e assemblée	ordinaire	2
22 octobre	6 ^e assemblée	ordinaire	4
26 novembre	7 ^e assemblée	ordinaire	20
17 décembre	8 ^e assemblée	ordinaire	4

En 2019, avec l'ajout de nouveaux administrateurs, nous avons eu quorum sur la plupart des assemblées inscrites au calendrier. Les administrateurs ont participé à une formation le 3 et 6 juin. Les membres ont pris part à un groupe de discussion sur la Vision de l'habitation, une rencontre avec le service de police de la ville de Québec et ont été impliqués dans plusieurs consultations publiques.

Les procès-verbaux sont disponibles sur le site de la ville de Québec dans la section participation citoyenne :

https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/participation-citoyenne/conseils_quartier/saintemile/index.aspx

3 VISION ET PLAN D'ACTION

Le Plan de quartier de Saint-Émile a été entériné en 2013 par la Ville de Québec et a été effectué en collaboration avec le CQSÉ. Malgré le fait que le Plan de quartier n'est plus un outil de travail pour les intervenants de la Ville de Québec, il n'en demeure pas moins que les grandes orientations retenues à l'époque sont toujours au cœur de nos priorités et nous aident à cibler les interventions prioritaires dans le quartier. Dans le tableau, nous avons mis en vert les objectifs qui font partie de la majorité de nos interventions tandis qu'en bleu, ce sont les objectifs qui ont été ou sont pris en charge par la Ville de Québec.

Actions prioritaires du Plan de quartier de Saint-Émile	
Orientations	Objectifs
Protéger et renforcer la présence du couvert arborescent	Viser, lorsque possible, la conservation d'arbres d'intérêt sur les terrains boisés faisant l'objet d'un développement résidentiel
	Poursuivre les efforts et initiatives de protection des arbres sur les terrains publics et privés de l'ensemble du territoire
	Favoriser la plantation d'arbres sur l'ensemble du territoire, plus particulièrement le long des axes de la Faune, Lapierre et dans les nouveaux secteurs de développement résidentiel
Adapter le réseau routier aux nouvelles réalités du quartier tout en favorisant une saine cohabitation entre tous les utilisateurs de la voie publique	Améliorer la sécurité routière
	Rendre plus sécuritaires et conviviaux les déplacements piétonniers et cyclables
Bonifier et améliorer les équipements de loisir et de sports du quartier	Améliorer et entretenir les parcs du quartier
	Aménager des équipements de plein air en milieu boisé
Promouvoir le développement de la vie de quartier	Assurer la pérennité des Fêtes de la famille de Saint-Émile
	Encourager la participation des citoyens aux différentes activités communautaires, culturelles et sportives
	Offrir des locaux communautaires de qualité et en nombre suffisant

4 RÉSOLUTIONS 2019

Puisque le CQSÉ parle par résolution, voici les principales résolutions de l'année 2019 :

Résolution (date)	Libellé	Constat - suivi
Rejet du document R.C.A.6V.Q. (Omnibus La Faune-Lapierre)		
CQSÉ-19-CA-01 (22-01-2019)	<p>Considérant que la majorité des membres sont contre, que c'est une question de sécurité routière, de préservation des espaces verts, que le règlement apporte trop de densification et que la densification apporte trop de trafic sur les routes, il est résolu de rejeter le document proposant les modifications au règlement de l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles sur l'urbanisme.</p> <p><i>La résolution est adoptée à l'unanimité</i></p>	Le document est rejeté, la ville reviendra subséquemment avec une autre proposition.
Appui au projet Bicyclette pour tous		
CQSÉ-19-CA-24 (26-03-2019)	<p>Il est proposé que le CQSÉ appuie le projet Centre de vélos intérieur, appelé Bicyclette pour tous de M. Jamy Gabourie.</p> <p><i>La proposition est adoptée à l'unanimité.</i></p>	Le projet suit son cours.
Modifications au règlement 1400 sur le stationnement.		
CQSÉ-19-CA-25 (26-03-2019)	<p>Considérant que la norme cause trop de densification, que la densification apporte trop de trafic sur les routes, que le stationnement dans les rues apporte des problèmes de déneigement durant l'hiver, considérant le manque de transport en commun et considérant la sécurité des citoyens, le conseil de quartier demande au minimum 2 stationnements par logement.</p> <p>Sur proposition de M. Denis St-Pierre, dûment appuyée par Mme Manon Therrien, le conseil de quartier demande que pour toutes nouvelles constructions ou changement de zonage, la ville prenne en considération la réglementation du nombre de stationnements par logement (règlement 1400) pour répondre aux normes de la réalité des banlieues. Le conseil demande 2 stationnements au minimum par logement.</p> <p>Le vote est demandé, 5 membres sont pour et 2 sont contre.</p> <p><i>La résolution est acceptée</i></p>	
Demande de stationnement incitatif		
CQSÉ-19-CA-26 (26-03-2019)	<p>Considérant que le conseil de quartier de Saint-Émile n'est pas satisfait de l'offre de service faite par le R.T.C., que Saint-Émile a une forte densification, que Saint-Émile n'a pas de stationnement incitatif sécuritaire et que les travailleurs n'ont pas un service de transport adéquat, le conseil de quartier de Saint-Émile veut signifier au R.T.C. de fournir de meilleures dessertes, d'installer des abribus et un stationnement incitatif sécuritaire pour les usagers du transport en commun.</p> <p><i>Cette résolution est adoptée à l'unanimité.</i></p>	<p>Selon le responsable, le R.T.C. étudie la demande et il se voit surpris de l'insatisfaction du Conseil de quartier. Il considère la possibilité de rencontrer le comité pour expliquer le fonctionnement du transport en commun.</p>

Résolution (date)	Libellé	Constat
Budget taxes/revenus		
CQSÉ-19-CA-27 (26-03-2019) et CQSÉ—19-CA-34 (22-10-2019)	Le conseil de quartier demande à la ville de fournir le montant des taxes générées par Saint-Émile, le montant des bénéfices rapportés par Saint-Émile et le montant des dépenses. <i>La proposition est adoptée à l'unanimité.</i>	Le conseil veut connaître le rapport des taxes et des bénéfices pour Saint-Émile engendrés par ces taxes. Le montant a été transmis au conseil.
Passage pour piétons à l'intersection Lapierre/Thomas Duchaine		
CQSÉ-19-CA-28 (26-03-2019)	Considérant que l'intersection Lapierre/Thomas Duchaine est très dangereuse pour les piétons, les enfants et les usagers du transport en commun, la forte densification et la fréquence des accidents dans cette rue, le conseil demande que la ville s'engage à acquérir le terrain vacant situé au 2048 Lapierre pour aménager un passage pour piétons et un abribus. <i>La proposition est adoptée à l'unanimité.</i>	
Fête des Voisins Boisé Falardeau		
CQSÉ-19-CA-30 (28-05-2019)	Considérant que les citoyens du Boisé Falardeau ont demandé le soutien du conseil de quartier pour l'organisation de la Fête des Voisins, le 8 juin prochain, le conseil souhaite participer à la fête et fait une demande à la ville de Québec de prêter 8 tables, 20 chaises et 4 marquises. <i>La proposition est adoptée à l'unanimité.</i>	La fête des Voisins fut un succès, mais la ville n'a pas pu prêter le matériel, car la demande a été faite trop tard.
Signalisation dans les rues du Boisé Falardeau		
CQSÉ-19-CA-32 (22-10-2019)	Considérant que les citoyens du Boisé Falardeau ont constaté un achalandage de voitures et de machineries lourdes dans leurs rues à cause des constructions de la phase 2 du projet de développement, le conseil de quartier demande à la ville d'ajouter de la signalisation dans les rues de ce quartier. <i>La proposition est adoptée à l'unanimité.</i>	
Installation de stèles		
CQSÉ-19-CA-33 (22-10-2019)	Considérant que les citoyens de Saint-Émile constatent un surplus de vitesse des automobilistes dans les rues dont entre autres sur la Faune, Lapierre et dans le secteur du Boisé Falardeau, le conseil de quartier demande l'installation de stèles sur ces rues, afin de ralentir la vitesse des automobilistes. <i>La proposition est adoptée à l'unanimité.</i>	Il est aussi proposé aux citoyens de déposer des requêtes individuellement au service de la ville.

Résolution (date)	Libellé	Constat
Étude du projet de la Scierie		
CQSÉ-19-CA-35 (22-10-2019)	<p>Considérant le trafic dans le secteur aux heures de pointe, la protection de la nature et des arbres déjà existants et qu'il faut limiter la densification, le conseil de quartier demande une étude plus approfondie du projet de la Scierie, au sud de Saint-Émile, afin d'informer les citoyens de Saint-Émile sur les impacts engendrés par ce projet.</p> <p><i>La proposition est adoptée à l'unanimité</i></p>	Le conseil attend de nouvelles précisions et les citoyens sont inquiets.
Schéma d'aménagement		
CQSÉ-19-CA-36 (22-10-2019)	<p>Considérant</p> <ul style="list-style-type: none"> - Que la ministre des Affaires municipales et de l'habitation Mme Andrée Laforest doit prendre une décision d'ici le début de novembre au sujet du schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) de l'agglomération de Québec - Que l'approche du SADR n'est pas vraiment conforme aux orientations gouvernementales en matière d'aménagement, notamment pour la gestion de l'urbanisation ainsi que la protection du territoire et des activités agricoles. - Que l'approche du SADR ne tient pas compte de la nécessité de consolider le périmètre d'urbanisation, principalement autour des infrastructures existantes et du réseau de transport en commun et à venir. - Qu'il n'est pas justifié d'empiéter sur les terres agricoles pour accueillir la croissance démographique d'ici 15-20 ans et que les consultations publiques sur le SADR ont révélé une forte opposition à l'agrandissement du périmètre d'urbanisation. - Que la crise climatique en émergence indique qu'il est souhaitable de favoriser une agriculture de proximité en zone agricole afin de contribuer à la sécurité alimentaire de la population du Québec. - Qu'une approbation du SADR signifierait que le gouvernement Legault est d'accord pour que 567 hectares de terres en zone agricole protégée (incluant les 204 hectares des terres des Sœurs de la Charité) soient affectés à l'urbanisation. - Que cette approbation constituerait une caution morale pour une demande d'exclusion de la zone agricole (dézonage qui pourrait par la suite autoriser le sacrifice inutile de ces terres de grande qualité. <p>Il est résolu de demander à la ministre Mme Andrée Laforest, de rejeter le SADR et de convier les élus de l'Agglomération à le remplacer par une planification plus adéquate eu égard aux réalités du territoire et aux enjeux qui confrontent notre société.</p> <p><i>La proposition est adoptée à l'unanimité.</i></p>	Le conseil préconise la protection des espaces verts, il rejette le SADR et attend d'autres propositions

Résolution (date)	Libellé	Constat
Modifications au règlement R.C.A.6V.Q.266 – Secteur Boisé St-Émile		
CQSÉ-19-CA-37 (26-11-2019)	Cette demande de modification fait suite au dépôt d'une demande par un citoyen. Depuis le début du projet résidentiel, 27 lots sur 71 ne respectent pas le 150 m ² requis ou 1 arbre /100 m ² . La ville propose de permettre l'abattage d'un arbre en cour arrière si le ratio est respecté. Les citoyens du secteur ne sont pas d'accord avec cette modification. Il est proposé que le conseil de quartier ne recommande pas l'adoption du R.C.A.6V.Q.266 (Boisé Saint-Émile) <i>La proposition est adoptée à l'unanimité.</i>	Les citoyens du secteur ont signé une pétition et ils demandent de respecter les espaces verts. La ville reviendra avec une autre proposition.
Consultation publique sur le R.C.A.6V-Q.267		
CQSÉ-19-CA-38 (26-11-2019)	Considérant que des modifications aux changements de zonage dans les zones visées sont nécessaires afin de mieux refléter la mixité des usages, l'adoption du règlement R.C.A.6V.Q.267 (dominance des zones) est acceptée. <i>La proposition est adoptée à l'unanimité.</i>	
Consultation publique sur le R.C.A.6V-Q.262 et le R.C.A.6V-Q.271 – Entrepôts intérieurs en location		
CQSÉ-19-CA-40 et CQSÉ-19-CA-41 (17-12-2019)	Il est unanimement recommandé au conseil d'arrondissement de La Haute-Saint-Charles d'adopter le règlement modifiant le Règlement d'arrondissement de la Haute-Saint-Charles sur l'urbanisme relativement à une permission d'occupation sur le lot numéro 1 397 637 du cadastre de Québec (1875, rue Elzéar Villeneuve) <i>La proposition est adoptée à l'unanimité.</i>	Attendu que la superficie qui habite les mini-entrepôts ne soit pas agrandie.
Éclairage rue de la Faune – passage piéton		
CQSÉ 19-CA-42 (17-12-2019)	Il est résolu que le conseil demande à la ville de Québec d'améliorer l'éclairage, sur la rue de la Faune, devant le Centre communautaire. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>	En attente d'un suivi.
Mémoire sur la Sécurité routière		
CQSÉ 19-CA-43 (17-12-2019)	Il est proposé que le mémoire sur la sécurité routière soit déposé d'ici le 10 janvier avec corrections si nécessaire d'ici cette date. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>	En attente d'un suivi.

5 AUTRES DOSSIERS

5.1 Compensation de milieu humide

Un projet de règlement (R.C.A.6V.Q. 222) qui propose une compensation environnementale sur des milieux humides en vertu d'une entente entre un promoteur et le ministère de l'Environnement

est en préparation pour le secteur sud du Boisé de la Faune. Le secteur est compris dans le territoire du conseil de quartier Neufchâtel Est-Lebourgneuf où la ville tiendra une séance de consultation publique sur le sujet.

Le projet est encore à l'étude et il sera présenté ultérieurement.

5.2 Sécurité routière

Dans l'ensemble, la majorité des réponses reçues de la Ville à la suite de nos requêtes concernant la sécurité routière (ajout d'arrêt ou de signalisation) ne sont pas positives. Après quelques rencontres et communications avec les responsables, leurs réponses ne sont pas satisfaisantes et le conseil cherche encore des solutions soit pour la piste cyclable, la vitesse, les arrêts obligatoires, les passages pour piétons et le stationnement.

5.3 Écoles

Un plan de déplacement actif a été présenté, en collaboration avec la Commission scolaire de la Capitale. Ce plan vise à améliorer la sécurité routière aux abords de l'école. Il y aura une présentation pour annoncer et présenter le plan d'aménagement autour de l'école sur la rue de l'Apogée. Il y aura un gros carrefour giratoire au niveau de la rue Vézina et un petit au niveau de la rue de la Faune. Des trottoirs seront aménagés sur Vézina sur le côté sud pour la protection des enfants et des piétons.

5.4 Scierie Leduc

Plusieurs points sont encore à discuter, car le projet pourrait perturber ce secteur par sa densification et son trafic dans un secteur déjà problématique. Le conseil tient à ce que ce projet soit pensé en ayant à cœur la sécurité et le bien-être des citoyens, et la protection de la nature. Notons que ce site n'est pas inclus dans le quartier de Saint-Émile et une demande d'ajout de territoire sera demandée afin que le conseil puisse, dans la mesure du possible, jouer un rôle dans le développement plus harmonieux de ce nouveau secteur qui pourra avoir un impact significatif sur le quartier s'il est mal arrimé.

6 ÉTATS FINANCIERS

Au 1^{er} janvier 2019, le solde au compte était de 488,26 \$. La Ville de Québec a versé une subvention de fonctionnement de 1500 \$ au conseil de quartier pour ses activités courantes. Le budget du conseil de quartier a principalement été utilisé pour les frais de secrétariat et les frais administratifs. Le solde au 31 décembre 2019 était de 1312,19 \$, auquel il faut retirer un montant de 337,65 \$ pour des frais déjà engagés qui n'avaient pas encore été encaissés en date du 31 décembre 2019.

CONCLUSION

En tant qu'interlocuteur privilégié de la ville, nous sommes toujours heureux d'être nous-mêmes les interlocuteurs privilégiés des résidents du quartier. Vous désirez partager votre opinion, faire avancer les choses, n'hésitez pas à assister aux assemblées et à venir partager avec nous. C'est ensemble que l'on peut faire bouger les choses, car notre quartier, on y vit et on y voit et surtout, on y croit !

N'hésitez pas à contacter votre conseil d'administration pour nous faire part de vos suggestions ou préoccupations. Comme vous avez pu le constater à la lecture de ce rapport, plusieurs dossiers restent à être lancés ou relancés en 2020.



305, rue Racine,
Québec (Québec) G2B 1E7

conseilquartier.saint-emile@ville.quebec.qc.ca

Vous pouvez également vous adresser à :

M. Maxime Gravel-Renaud, conseiller en consultations publiques
Arrondissement de La Haute-Saint-Charles
(418) 641-6701, poste 3249
maxime.gravel-renaud@ville.quebec.qc.ca

Ou suivez-nous ou écrivez-nous sur notre page Facebook !



Conseil de quartier de Saint-Émile